



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 56753

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les conditions de validation des périodes de service national, telles que définies par la loi n° 2001-1246 du 21 décembre 2001 de financement de la sécurité sociale pour 2002. Il lui demande de lui préciser si, lors d'un départ au service national le 1er mars, la totalité du premier trimestre de l'année concernée est validée.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56753

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 958